

## PARTICIPATION SEJOUR ENFANTS (compléter par le salarié)

(Rappel : La participation du CSE est limitée à 50 jours par an tous séjours confondus)  
NON CUMMULABLE AVEC D'AUTRES PARTICIPATIONS DU CSE ( de type voyage . etc.)

( La participation du CSE est accordée pour tous les enfants de 3 à 17 ans sauf pour les Séjour Linguistique et le Scoutisme jusqu'à 18 ans)

NOM  Prénom  Code Personnel   
DEMANDEUR: Tél. at./bur.  Tél. domicile   
Adresse personnelle

### ENFANT

BENEFICIAIRE: NOM  Prénom  Né(e) le  **Impératif**  
Lien de parenté avec le demandeur  Enfant  Autre cas

### SEJOUR AVEC HEBERGEMENT

Participation C.S.E.	2 à 8j inclus	Plus de 8j	Classes de mer	2 à 8j inclus	Plus de 8j
	9 €/ jour	10 €/ jour		9 €/ jour	10 €/ jour
Colonies de vacances	<input type="text"/>	<input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>
Camps	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Classes de neige	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Stage Sportif	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Classes vertes	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Classes de découv.	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Séjours linguistiques	<input type="text"/>	<input type="text"/>

### SEJOUR SANS HEBERGEMENT

Participation C.S.E.	Journée	1/2 Journée
	5 €/ jour	2,5 €/ jour
Centres aérés	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Mercredis récréatifs (journée)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Classes d'éveil <small>(sans hébergement)</small>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

  
**Toutes demandes de participations incomplètes ne seront pas traitées**

TOUTE FAUSSE DECLARATION ENTRAINERA L'ANNULATION DE LA PARTICIPATION  
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés ci-dessus.

à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature du demandeur

## PARTICIPATION SEJOUR ENFANTS (compléter par l'organisme)

### ORGANISME

Nom et adresse de l'organisme: \_\_\_\_\_ Tél.: \_\_\_\_\_  
Nom et adresse de la personne pouvant être contactée: \_\_\_\_\_ Tél.: \_\_\_\_\_

### SEJOUR

Lieu du séjour \_\_\_\_\_  
Date du départ: \_\_\_\_\_ Date du retour: \_\_\_\_\_ Nbre de jours:   
Nbre 1/2 jours:

PRIX DE REVIENT DU SEJOUR et AIDES EXTERIEURS

Frais restant à la charge de la famille ( Extérieures à P.S.A.)

Signature et cachet  
de l'organisme :

**A nous retourner impérativement à la fin du séjour avec la facture ou attestation de l'organisme pour règlement**

## REGLEMENT DE LA PARTICIPATION DU C.S.E.

**LE CHOIX DU SEJOUR APPARTIENT EXCLUSIVEMENT AUX PARENTS  
CONDITIONS NECESSAIRES : L'ORGANISME DOIT ETRE AGREE PAR LA C.A.F.**

### OUVERTURE DES DROITS

- Faire partie du personnel STELLANTIS et de la JV E-MOTORS site de Trémery (est exclu le personnel intérimaire).
- Retirer un dossier au C.S.E.

### BENEFICIAIRE

- Seuls les enfants du personnel STELLANTIS et de la JV E-MOTORS site de Trémery peuvent bénéficier de l'aide financière du C.S.E.
- Les enfants doivent être âgés d'au moins **3 ans jusqu'au 17<sup>ème</sup> anniversaire**.

### CONDITIONS

- **Pour les couples salariés à STELLANTIS et de la JV E-MOTORS site de Trémery, faire un dossier par salarié, soit 2 demandes par enfant.**
- La participation sera accordée uniquement aux enfants participants seuls aux divers séjours.
- La participation sera limitée aux frais engagés.
- La participation sera limitée à 50 jours par enfant, par année civile, tous types de séjours confondus.
- Facture de l'organisme
- **NON CUMMULABLE AVEC D'AUTRES PARTICIPATIONS DU CSE ( Voyage .....)**
- **Le salarié faisant une demande de participation s'engage à déduire le montant de la participation du C.S.E du prix à payer par la famille. Le salarié s'engage à déclarer les aides financières perçues auprès d'autres organismes (bons CAF, aides du C.S.E. et de l'employeur du conjoint ou de la conjointe, de la commune, du département, etc....).**

### LES SEJOURS ET LA PARTICIPATION DU C.S.E.

	Séjours avec hébergement	Durée du séjour	
		de 2 à 8 jours inclus	plus de 8 jours
Durée d'au moins 2 jours consécutifs  <b>De 3 ans jusqu'au 17ème anniversaire</b>	Colonies de vacances Séjours sanitaires (enfants handicapés) Camps ou mini camps Classes d'éveil (avec hébergement) Classes de mer / stages sportifs  Classes de découvertes Classes de neige Classes vertes	9 € / jour (à compter du 1er jour)	10 € / jour (à compter du 1er jour)
Durée d'au moins 2 jours consécutifs  <b>Jusqu'au 18ème anniversaire de l'année civile</b>	Séjours linguistiques Scoutisme	9 € / jour (à compter du 1er jour)	10 € / jour (à compter du 1er jour)
<b>De 3 ans jusqu'au 17ème anniversaire</b>	<b>Séjours sans hébergement</b> Classes d'éveil (sans hébergement) Centres aérés (en journée) Mercredis récréatifs (en journée)	5 € / jour	
	Centres aérés (en 1/2 journée) Mercredis récréatifs (en 1/2 journée)	2,50 € / jour	

**Les personnes n'ayant pas respectées la déclaration sur l'honneur des différentes aides financières pourront être exclues du bénéfice**